

Maintenir l'alliance parentale, malgré la séparation conjugale !

Sophie Blin est psychologue clinicienne bisontine, exerçant en cabinet libéral. Formatrice et conférencière, spécialisée dans le développement de l'intelligence émotionnelle et relationnelle, ainsi que dans la communication efficace.

Résumé long

Malgré nos aspirations et nos rêves, la relation de couple n'est pas toujours une relation pour toute la vie. Lorsqu'un couple se sépare, chacun, chacune peut reprendre le cours de sa vie et parfois perdre totalement contact avec l'autre. Mais dans la situation où un couple a eu un ou plusieurs enfants, une relation à vie subsiste : celle de la coparentalité. Qu'on le souhaite ou non, l'autre parent fait désormais partie de notre vie, par la place essentielle qu'il/elle occupe dans la vie de notre enfant.

La séparation conjugale entraîne des tempêtes émotionnelles chez les parents, dont les conséquences peuvent se répercuter chez les enfants. Les blessures que nous éprouvons en tant que conjoint peuvent se révéler bien douloureuses, et nous empêcher d'être le parent que nous aspirons à être.

Dans cette phase de réaménagement multiple des différentes sphères de la vie, maintenir la relation de coparentalité est indispensable pour les enfants. Mais comment faire alliance avec quelqu'un lorsque l'envie de le fuir ou de l'attaquer est tellement présente ? Nous évoquerons dans cette intervention quelques éclairages pour aider les parents séparés à maintenir ensemble leur mission éducative et protectrice vis-à-vis de l'enfant.